

Compte-rendu du 1er Conseil d'École,

Présents :

Enseignants : Mmes Coleiro, Dall'asen, Leclerc et Say
Représentants Parents d'élèves : Mmes Blachon, Boyer, Chataing, Defour et Recorbet
DDEN : M. Peyre
Mairie : M. Mialon
Excusés : M. Bonnet (IEN) – Mme Mallet (ens.)

Présentation et intervention de M. Peyre, notre nouveau DDEN, en remplacement de M. Duboeuf

M. Peyre rappelle le rôle des DDEN. C'est un rôle d'observation par rapport au fonctionnement des écoles, notamment en terme de sécurité. Il fait le lien entre l'école, les parents, la collectivité, l'Inspection académique. Il a un rôle de militant et d'encouragement pour les enseignants, les communes.

Point sur les effectifs et les répartitions :

par niveau :

14 CP - 28 CE1 - 24 CE2 - 23 CM1 - 28 CM2 - au total 117 élèves (-22 par rapport à l'an dernier)

Répartitions :

20 CP-CE1 (14 + 6) avec Mme Leclerc - 22 CE1 avec Mme Coleiro - 24 CE2 avec Mme Say
23 CM1 avec Mme Mallet - 28 CM2 avec Mme Dall'asen / Mme Delay (les lundis)

Les prévisions d'effectifs pour la rentrée prochaine ont été envoyées récemment à la demande de l'Inspection : de 117 élèves, nous passerons à 107 (28 départs de CM2 pour 18 arrivées de CP), soit 21,4 de moyenne. Effectifs encore en baisse.

Élections des Représentants des Parents d'Élèves :

Résultats des élections du 7 octobre 2022 :

190 inscrits - 92 votants soit 48,42 % de participation (43,50 % l'an dernier, ce qui était déjà plus que l'année précédente) – 88 suffrages exprimés

Sont élus de la liste unique « Association Indépendante des Parents d'Élèves (AIPE) » :

Titulaires : Mme BLACHON Isabelle (maman de Louison CE2 et Garance CM2)
Mme BOYER Sophie (maman de Lily CE2 et Mia CM2)
Mme CHATAING Anne-Laure (maman de Flore CE1)
Mme DEFOUR Adeline (maman de Peter CM1)
Mme RECORBET Céline (maman de Gabin CM1)

Remplaçantes : Mme BARTOLI Nelly (maman de Romane CM1)
Mme CATALANOTTI Vanessa (maman de Lilly CM2)
Mme DUPORT Julie (maman de Enzo CM1)
Mme JOUVE Emilie (maman de Lucas CP)
Mme RAFFIN Julie (maman de Lou-Ann CM2 et Nina CE1))

L'AIPE dispose d'une boîte aux lettres dans l'impasse Jean Macé, à côté de celle de l'école, d'une adresse mail : aipe.bourg@yahoo.com (attention ! Changement) et d'une page Facebook.

Élèves en difficultés :

Pas d'intervention du RASED (réseau d'aide) en ce début d'année.

4 postes d'AVS dans l'école cette année : 1 en CE2, 2 en CE1 et une à mi-temps entre le CP-CE1 et le CM1.

Résultats des évaluations nationales de septembre :

CP (14 élèves) : 4 élèves apparaissent en difficultés en mathématiques et 3 en français. Un peu tôt dans l'année pour des petits de CP qui paniquent parfois devant le support écrit et le chronomètre.

Pour les CP, pas de surprise ntre les résultats aux évaluations et le profil des élèves.

Une seconde série d'évaluations aura lieu en janvier.

CE1 (28 élèves) : 6 élèves apparaissent en difficultés en mathématiques et 4 en français. Les problèmes et le calcul sont ce qui pose le plus de soucis. Difficultés surtout en lecture et compréhension de l'écrit.

CM1 (23 élèves) : 7 élèves "à besoin" + 6 élèves "fragiles" en français, 9 élèves "à besoin" + 9 élèves "fragiles" en mathématiques. Difficultés surtout en problèmes et calcul.

Pour les CM1, les résultats aux évaluations ne reflètent pas toujours la réalité de la classe.

Toujours la même remarque à faire dans toutes les classes concernant le manque d'implication et de travail des élèves.

PS : Il est important également que les parents regardent quotidiennement le cahier de liaison et signent les mots.

Élections Délégués de classes / Conseil Municipal Enfant :

Pour le CME : Les élèves de CM2 élus l'an dernier (Alessio, Lina et Thomas) restent représentants cette année.

Les élèves de CM1 élus cette année sont : Loris, Thiméo et Timéo.

Pour les classes : Cette année, des délégués de classe ont été élus dans toutes les classes sauf le CP. Des conseils de délégués seront organisés pour recueillir les avis et souhaits éventuels des élèves sur le fonctionnement de l'école.

Représentants : CE1 = Lucas, Mila C. - CE2 = Gaspard, Jalil - CM1 = Andrea, Louna G CM2 = Lou-ann, Sofia
Un premier Conseil d'École des Élèves a eu lieu ce lundi 13 novembre.

Règlement intérieur de l'école :

Modifications :

- paragraphe 1-4 concernant l'accueil et la surveillance des élèves, il est précisé "En cas de grève des personnels enseignants, l'accueil des élèves dont les enseignants sont absents, si ceux-ci représentent 25 % ou plus des personnels de l'école, doit être organisé par la commune » Article L133-3 Loi n°2008-790 du 20 août 2008. Cela signifie que ces élèves ne sont pas accueillis à l'école par les autres enseignants.

M. Mialon, adjoint aux écoles, explique que la commune d'Unieux ne met pas en place cet accueil par manque de personnel qualifié et par respect du droit de grève.

- au paragraphe 2-4 "les règles de vie à l'école", il est précisé concernant la lutte contre le harcèlement : "La lutte contre toutes les formes de harcèlement doit être une priorité pour tous. Le décret n°2023-782 du 16 août 2023 et l'article R 411-11 du code de l'éducation explicitent la mise en place dans tous les établissements scolaires du protocole PHARe de lutte contre le harcèlement. Ils précisent également que "lorsque le comportement intentionnel et répété d'un élève fait peser un risque caractérisé sur la sécurité ou la santé d'un autre élève de l'école, le directeur d'école, après avoir réuni l'équipe éducative, met en œuvre, en associant les parents de l'élève dont le comportement est en cause, toute mesure éducative de nature à faire cesser ce comportement. Le directeur de l'école peut, à titre conservatoire, suspendre l'accès à l'établissement de l'élève dont le comportement est en cause pour une durée maximale de cinq jours."

et " Dans les écoles, lorsque le maintien d'un élève constitue un risque pour la santé ou la sécurité d'autres élèves malgré la mise en œuvre des mesures arrêtées par le directeur d'école, le DASEN peut demander au maire de procéder à la radiation de l'élève et à son inscription dans une autre école."

Lecture du règlement et vote par le Conseil d'École : 11 votants – 11 votes oui.

Dans le cadre du protocole PHARe, tous les enseignants bénéficient dorénavant de formations adaptées. Tous les élèves bénéficient, eux, de 10h d'enseignements spécifiques sur l'année. La journée nationale de lutte contre le harcèlement a eu lieu le jeudi 9 novembre et, dans chaque classe, des actions ont été menées.

- CP/CE1 et CE1 : vidéos "Les petits citoyens". Parfois un peu compliquées pour certains CP.
- CE2 : Débat "Qu'est-ce que le harcèlement ?" - Situation "d'accord, pas d'accord" avec des phares en lien avec le harcèlement sur lesquelles il faut se positionner.
- CM1 : Visionnage de vidéos "Et si on s' parlait de ..." débat après chaque vidéo. Situation "d'accord, pas d'accord" avec des phares en lien avec le harcèlement sur lesquelles il faut se positionner. Activité théâtrale sur une situation de harcèlement. Production d'affiches. Film "Un monde" en avril.
- CM2 : Séance en classe + visio conférence sur l'égalité filles/garçons en octobre. Séance en classe + visio conférence sur le harcèlement en novembre. Film "Un monde" en avril.

Le collège du Bois de la Rive organise une soirée prévention harcèlement et dangers des réseaux sociaux proposés aux parents des élèves de 6è, 5è et aussi CM2 des écoles de secteur. L'action sera animée par le Dr SCHRIKE (pédopsychiatre) en lien avec la Ligue de l'Enseignement et se déroulera mardi 28 novembre de 18h30 à 20h30 à la salle Chauvy à Unieux (en dessous de la médiathèque).

CE2, CM1 et CM2 : Passation d'un questionnaire d'autoévaluation non nominative visant à évaluer s'ils sont susceptibles d'être victimes de harcèlement scolaire. 1/3 des élèves notent connaître un élève de l'école qui est harcelé. Sur les 75 questionnaires, 1 est problématique (situation connue) et 3 nous questionnent.

Nous invitons les parents à consulter la page "<https://eduscol.education.fr/974/la-lutte-contre-le-harcelement-entre-eleves>" . Vous y trouverez un éventail de renseignements sur ce qu'est le harcèlement, comment le détecter, ...

Charte d'usage de l'outil informatique à l'école

Obligatoire pour l'utilisation de l'outil informatique par les élèves dans les classes, une charte leur sera distribuée et devra être signée par l'élève et par les parents.

Projets de classes, activités et sorties :

- CP/CE1 et CE1 :
 - Journée du sport en septembre = rencontre sportive avec les MS et GS de la maternelle en relais.
 - Des échanges seront mis en place avec les personnes âgées de la maison de l'amitié (chorale,...).
 - Participation au concours des DDEN "Respect de l'homme dans sa diversité, respect de la biodiversité"
 - Une intervenante de l'Association Lire et Faire Lire vient une fois par semaine raconter des histoires aux enfants.
 - Sortie de fin d'année : peut-être au Château de Rochebaron à Bas-en-Basset. A finaliser.

● CE2 :

- Les élèves de CE2 passeront le permis piéton le 28 novembre. La partie théorique a eu lieu en octobre.
- Participation au concours des DDEN "Respect de l'homme dans sa diversité, respect de la biodiversité".
- Sortie de fin d'année le 11 avril au Musée Crozatier au Puy-en-Velay avec une exposition et un atelier sur "Le paysage dans l'art".

● CM1 :

- Participation au concours des DDEN "Respect de l'homme dans sa diversité, respect de la biodiversité"
- Les élèves de CM1 devraient participer comme chaque année au Quizz organisé par la mairie au mois de mai.
- Sortie vélo à la journée dans la plaine du Forez à finaliser pour fin mai.
- Sortie de fin d'année le 12 avril au Musée Crozatier au Puy-en-Velay avec une exposition et un atelier sur "Le paysage dans l'art".

● CM2 :

- Les élèves de CM2 ont passé l'« Attestation de Première Éducation à la Route », avec la Police nationale, le 10 octobre. Pour certains élèves dont la maîtrise du vélo est encore compliquée, la délivrance de l'attestation sera conditionnée par l'évaluation du cycle vélo.
- Les élèves de CM2 ont participé à une animation « Don du sang » le 17 octobre. Ils participent à un concours de parrainages de dons. Chaque parent se présentant à un don de sang ou de plasma de la part des élèves de CM2 de l'école rapporte un point à la classe !
- La classe est inscrite au Concours National de Scrabble Scolaire. Des séances sont menées en classe et un concours de sélection aura lieu en classe début décembre. 5 élèves sélectionnés pourront participer à la finale locale à Feurs en février.
- Sortie vélo à la journée dans la plaine du Forez à finaliser pour fin mai.
- Les élèves de CM2 devraient participer comme chaque année au Quizz organisé par la mairie au mois de mai, avec en parallèle des activités sportives proposées par les clubs de la commune.
- en discussion : une sortie à la journée dans le cadre de la liaison CM2/6ème avec des classe de 6ème du Collège du Bois de la Rive à la "Maison du Patrimoine et de la Mesure" à St Etienne
- Sortie de fin d'année le 12 avril au Musée Crozatier au Puy-en-Velay avec une exposition et un atelier sur "Le paysage dans l'art".

● Sport

CP/CE1 et CE1 :

- Période 1 : randonnée
- Période 2 : endurance
- Période 3 : gymnastique
- Période 4 : rugby
- Période 5 : jeux collectifs

CE2 :

- Période 1 : natation
- Période 2 : natation / Acrocirque
- Période 3 : tennis de table
- Période 4 : rugby
- Période 5 : randonnée et/ou course longue

CM1 :

- Période 1 : natation
- Période 2 : natation / jeux coopératifs
- Période 3 : cyclisme
- Période 4 : cyclisme
- Période 5 : sports collectifs

CM2 :

- Période 1 : natation
- Période 2 : natation / tennis de table
- Période 3 : cyclisme
- Période 4 : cyclisme
- Période 5 : jeux collectifs et /ou randonnée

● Décloisonnements / échanges de service

Les élèves de CP et CE1 travaillent toujours en ateliers regroupés, en lecture et en mathématiques.

Un échange de service est organisé entre les classes de CE1 et CE2 en anglais et arts plastiques.

Un échange de service est organisé entre les 2 classes de CM en histoire, géographie, sciences et arts plastiques.

● Musique (Poste proposé par la mairie d'Unieux)

Cette année, les élèves feront chorale avec l'intervention de Mme Pascale Fay, les vendredis, de janvier à avril. Trois chorales devraient être organisées : une chorale CP/CE1, une chorale CE2 et une chorale CM1/CM2.

● Films et spectacles

Cette année, les élèves verront 2 spectacles et 1 ou 2 films.

Spectacles (3€/élève) :

- « L'apprenti sorcier » (spectacle pour Noël, magie), le 22 décembre. Financement : AIPE.
- « Ballet Bar » (pièce chorégraphique), le 5 avril. Financement : cotisation.

Films (1 offert par la municipalité puis 2,50€ par élève pour le deuxième) :

- « Le nid du tigre » le 24 novembre (thème de la conservation de la vie sauvage et des espèces en voie de disparition), pour tout le monde.
- « Un monde » (thème de la cour d'école vue comme une "micro-société", le harcèlement) le 11 avril, pour les CM1 et CM2.

Les élèves devraient assister, comme toutes les années, au Festival Cziffra.

TAP

Pas de changements par rapport à l'an dernier. Les élèves bénéficient d'aide au travail personnel, de judo, basket, tennis et anglais. Nouveau cette année : un TAP Bridge proposé aux élèves de CM2.

71 élèves les fréquentent sur des jours variables.

Personnels intervenants : Mme Coleiro, Mme Dall'asen, Mme Mallet, M. Avond (directeur de l'école maternelle), Mme Desurmont (AVS) et Mme Blanchard (AVS) + les intervenants sportifs.

Festival du livre :

Cette année, nous retravaillons avec le Festival du Livre avec un fonctionnement avec lieu de vente dans la bibliothèque les soirs. Il se tiendra du 27 novembre au 1^{er} décembre. Pensez à vos cadeaux de Noël !

Sécurité

Le document PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) de l'école a été mis à jour. Il est disponible à l'école et consultable sur demande.

L'exercice d'évacuation incendie a eu lieu le 25 septembre et l'exercice attentat-intrusion le 6 novembre.

L'équipe d'école demandera une consultation de la municipalité concernant le système de signal sonore qui n'est pas efficace (corne de brume) car peu audible dans toute l'école. De plus, il serait nécessaire d'avoir des signaux sonores différents pour les confinements : attentat-intrusion ou risque majeur.

Point sur les finances et les budgets :

Prévisions de budgets pour 2022-2023 :

Comptes école		Association parents d'élèves		FMAPP (mairie)	
Solde rentrée	2 400 €	Solde (reliquat N-1)	790 €	Budget 2023-2024	1 638 €
Cotisations	+ 2 340 €	<u>Prévisions</u>		Rugby cycle 2	684 €
Adhésion OCCE	- 290 €	Spectacle de Noël	env 350 €		
Solde actuel :	4 450 €	Cyclisme	env 900 € ? (normalement, cette année, 50 % du montant du cyclisme devrait être financé par la fédération de cyclisme ou la région)	<u>Prévisions</u>	
<u>Prévisions</u>				Cyclisme	- 954 €
Bénéfices photos	+ 350 €				
Spectacles	- 480 €				
Sorties (25€/élève avec transport)	- 2 925 €				
Subvention mairie (association)	+ 757 €				
Subvention mairie (transports)	+ 500 €				
Reliquat	env. 2 652 €	Reliquat :	- 460 €	Reliquat	0 €

Point sur les travaux faits, demandés ou prévus

Travaux faits cet été : Des stores ont été posés sur la façade arrière de l'école.

Travaux en attente à ce jour : Estrade à enlever salle 3 - Systèmes anti pince-doigts sur les portes blanches sous le préau - Tracés de passages piétons au niveau de la place du Bourg pour accéder à l'Arc-en-ciel - Enlever le portail du parking des enseignants.

Nouveaux travaux :

Installation d'un système d'alarmes pour les confinements (visuel,...?) - Enceintes sur les TBIs pour les salles 1, 3, 6 et 7 - Peinture du dessus du toit en blanc pour isolation ?

Projets de l'Association des Parents d'élèves

- Distribution de chocolats pour la semaine du goût.
- Vente de chocolats (livraison prévue semaine 50)
- Marché de Noël le 3 décembre (buvette + tombola)
- "Vide ta chambre" le 7 avril salle Crépet
- Carnaval le 8 mars salle Chauvy
- Vente Pagès
- Vente d'objet avec dessins des enfants pour la fête des mères
- Kermesse

Nous rappelons que toutes ces actions ont pour but d'aider l'école au financement de ses sorties et projets et nous remercions encore tous les parents qui s'impliquent dans ces manifestations ou participent aux ventes.

Dates des prochains Conseils d'École :

15 mars (attention ! changement) et 7 juin 2024